

Arrêté du 17 octobre 2012 portant désignation de commissaires du gouvernement auprès de la commission nationale d'inscription et de discipline des administrateurs judiciaires
NOR : JUSC1236256A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le livre VIII du code de commerce, notamment ses articles L 811-2 et L 811-4 du code de commerce ;
Vu la décision du 6 janvier 1999 portant désignation du commissaire du gouvernement titulaire à la commission nationale d'inscription et de discipline des administrateurs judiciaires ;
Vu l'arrêté du 17 mai 2004 portant désignation du commissaire du gouvernement suppléant à la commission nationale d'inscription et de discipline des administrateurs judiciaires ;

ARRÊTE

Article 1

Est désigné en qualité de commissaire du gouvernement titulaire auprès de la commission nationale d'inscription et de discipline des administrateurs judiciaires instituée par l'article L 811-4 du code de commerce :

M. Fabien BONAN, substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris, en remplacement de

M. Jean-Paul JEAN.

Article 2

Est désigné en qualité de commissaire du gouvernement suppléant :

M. Denys MILLET, avocat général près la cour d'appel de Paris, en remplacement de M. Jean François CORMAILLE-DE-VALBRAY.

Article 3

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 17 octobre 2012.

La garde des sceaux, ministre de la justice
et par délégation,
Le directeur des affaires civiles et du sceau,

Laurent VALLÉE